



Paroisse Saint François d'Assise

Bulletin n° 101 **03 86 20 11 94** pere.jean-marie.diouf@nievre.catholique.fr Avril 2023
paroisse.stfrancois.assise@nievre.catholique.fr Site internet : <https://p-stfa.com>

Editorial

Le denier de l'Eglise

Pour le bien-être de tout homme, la lutte contre une maladie, la faim, pour les victimes d'ici ou de là-bas et bien d'autres causes, des organismes, associations, groupements ou mouvements nous sollicitent. Il en est de même pour les projets de restauration, de construction... Il est louable de voir, malgré l'inflation, comment chacun y répond selon ses motivations et ses capacités.

Chaque année aussi, l'Eglise toque à nos portes pour nous rappeler par le biais du **DENIER qu'elle compte toujours et encore sur notre générosité et notre solidarité** pour continuer sa mission d'annonce de l'Evangile.

Il est utile de rappeler que **l'Eglise ne vit que de dons et qu'elle ne reçoit de subvention ni de l'Etat ni du Vatican**, mais surtout de préciser que les quêtes et les dons ne vont pas aux prêtres mais au fonctionnement de la paroisse (entretien, équipement, éclairage et chauffage).

Mais alors, se demandent certains, de quoi vivent les prêtres qui sont à nos services ? Ont-ils un salaire ?

Pris d'entre les hommes pour servir les hommes, le prêtre (bac+7) a consacré toute sa vie pour l'annonce de la Bonne Nouvelle. C'est dans ce cadre que le droit de l'Eglise parle plus **d'une honnête subsistance que de salaire**. Cette honnête subsistance est alors l'affaire de tous les fidèles. Voilà pourquoi le **canon 222 § 1 du droit de l'Eglise** stipule : « *Les fidèles sont tenus par l'obligation de subvenir aux besoins de l'Eglise afin qu'elle dispose de ce qui est nécessaire au culte divin, aux œuvres d'apostolat et de charité et à l'honnête subsistance de ses ministres.* »

C'est à ce titre que chaque année, la paroisse St François d'Assise, à travers le conseil pour les affaires économiques et ses responsables du denier, vous sollicite pour une honnête subsistance de ses prêtres. Votre participation au denier de l'Eglise me permet de recevoir mensuellement un traitement de 634 euros du diocèse et vos demandes ou offrandes de messes des honoraires d'un montant de 360 Euros par mois. Soyez-en vivement remerciés. Que Dieu qui voit tout dans le secret vous le rende en grâces et bénédictions.

La mission de l'Eglise ne peut se poursuivre qu'avec vos prières, votre engagement et votre soutien financier. Certes, les temps ne sont plus les mêmes et surtout que notre pouvoir d'achat a beaucoup baissé mais l'importance du denier n'est plus à prouver pour que vive l'Eglise.

Le denier de l'Eglise permet :

- à l'Eglise de continuer sa mission d'annonce de l'Evangile, de célébrer les messes, baptêmes, mariages, obsèques.
- à ses prêtres et à des laïcs de nous accompagner dans toutes les étapes de notre vie.
- de contribuer à l'animation de nos paroisses, services et mouvements d'Eglise et aux actions menées auprès de tous sans distinction.

Dans notre diocèse particulièrement, le Denier sert principalement à assurer le traitement des prêtres et le salaire des laïcs. Notre Diocèse compte 22 prêtres en activité, 16 prêtres aînés à la retraite, 2 séminaristes et une équipe de 20 salariés et des bénévoles.

Au lancement de cette campagne du denier 2023, je voudrais vous traduire toute ma reconnaissance et dire **MON MERCI** aux donateurs de toujours, ceux d'hier et d'aujourd'hui et ceux de demain. Puisse votre participation au denier permettre à notre paroisse de poursuivre sa mission auprès de chacune, de chacun et de tous.

Que la lumière du Christ vainqueur des ténèbres illumine nos vies, ouvre nos cœurs à la mission de son Eglise.
Joyeuses fêtes.

Père Jean-Marie DIOUF

Adorons-le ! Adoration Eucharistique Bénissons-le !

« Tu adoreras le Seigneur ton Dieu »

Ce commandement est une invitation. En Eglise, nous rendons un culte d'adoration au Christ, le Fils de Dieu, présent dans les espèces du pain et du vin dans la célébration de l'Eucharistie.



Depuis des siècles, l'Eglise catholique a pris conscience de l'importance de l'adoration eucharistique pour vivre concrètement le 1^{er} commandement. En reconnaissant les trésors de bonté et de tendresse dont nous sommes bénéficiaires, chrétiens, nous nous tenons près du Christ, le Fils de Dieu, dans une attitude de respect et d'amour. Nous reconnaissons, nous osons demander et confier, nous recevons. Nous vivons comme un dialogue avec Lui. En ce sens, l'acte d'adoration eucharistique est bien plus qu'une expression de piété personnelle, c'est un acte d'Eglise toujours en lien avec la célébration de la messe.

Comme l'écrivait récemment le Père Jean-Marie, « l'adoration eucharistique est fort heureusement de plus en plus proposée dans nos paroisses, et reste un appel pressant à approfondir le sens de l'Eucharistie. » Nous avons cette chance. Les temps et les lieux sont annoncés et publiés dans le bulletin mensuel et la feuille hebdomadaire. Nous aimons prier Jésus ainsi : Tu es là, nous te contemplons, nous t'adorons et nous cherchons à t'aimer davantage.

Père Michel Guyot

Eglise d'Anthien Tous les samedis après- midi
Contact : Bruno 0786524215

Les mercredis à St Révérien, les jeudis
à Tannay et les vendredis à Lormes
après les messes du soir

Eglise de Corbigny Tous les mardis
de 13h00 à 18h00 Contact : Cécile 0678047943

Temps de Louange et Adoration 1 dimanche après-midi par mois à l'église de Corbigny à 16h00 : le dimanche 23 avril

LE POINT EAP

Le mardi 14 mars 2023, l'Equipe d'Animation Pastorale (EAP) a tenu sa 5^{ième} rencontre de l'année pastorale, la toute première de l'année civile 2023. Ces rencontres sont des moments de discussion, d'échange autour des sujets pastoraux pour une meilleure mise en pratique. Une prière d'ouverture nous permet toujours d'invoquer le saint esprit afin qu'il préside à nos travaux.

A l'ordre du jour :

La question de la mise en place du CPP.

Après le temps d'information et de sensibilisation, il nous a semblé logique de passer à la phase de la constitution du Conseil Pastoral Paroissial. Certains ont été désignés pour conduire la proposition d'un représentant au sein de leur groupe ou association. Cette phase nous permettra, nous espérons bien d'avancer sur le chemin de la synodalité.

Les célébrations de la semaine sainte et du temps pascal.

Vous trouverez calendrier établi dans l'agenda du mois.

Une proposition : la communion pascale. Comme pour l'onction des malades, nos deux prêtres se rendront disponibles pour donner la communion pascale aux personnes malades ou âgées qui la désirent.

Les célébrations du printemps et de l'été

Pour les messes de l'été à venir, nous avons déjà beaucoup de sollicitations. Je précise que je serai en congés le mois d'Août. Avec les prêtres en vacances, nous verrons ce qui est possible de faire.

L'EAP a pris connaissance des propositions de l'Assemblée paroissiale.

Rendez-vous est pris pour la prochaine rencontre.

P. Jean-Marie DIOUF



Action du groupe caté de Corbigny à l'œuvre hospitalière de Corbigny

C'est avec grand plaisir que nous avons été jouer à des jeux de société avec les personnes âgées de la maison de retraite. Nous avons partagé un très bon moment avec eux. Nous avons joué mais aussi discuté. Au début de la rencontre, nous étions tous un peu réservés puis peu à peu, autour du jeu, les sourires et même les rires ont fusé. Cette rencontre a été riche en émotion et en partage et nous espérons pouvoir y retourner bientôt.
Aurélie



Chemin de Croix des enfants du caté de Corbigny à l'église de Lormes

Reprise des messes au Réconfort, devenu « Clinique du Réconfort »

Arrêtées depuis quelques mois à cause d'un changement de direction dans l'établissement, les messes du Réconfort ont pu reprendre depuis le début de l'année. Elles ont maintenant lieu une fois par mois, le 3ème vendredi de chaque mois, à 16h. L'assistance n'est pas toujours très nombreuse, mais à base de personnes vraiment désireuses de ce temps avec leur Seigneur, et surtout de pouvoir le recevoir. Ce sont des moments très recueillis et bien riches.

Suzy



Le denier du culte ou denier de l'église

Pourquoi faudrait-il donner de l'argent au denier du culte ? Quand je vais à la messe je donne bien quelque chose à la quête, ce n'est déjà pas si mal. C'est très bien et il faut continuer à le faire, cela sert notamment à éclairer et chauffer nos églises.

Le denier du culte c'est encore autre chose. Les sommes versées vont au diocèse et servent surtout à indemniser nos prêtres et payer le personnel civil du diocèse.

Nous demandons à nos prêtres une grande disponibilité, Ils se déplacent beaucoup. Ainsi la paroisse Saint François d'Assise a 64 clochers. Ils sont payés pas tout à fait au smic. Il est normal qu'ils puissent bénéficier d'un confort minimum avec des moyens de subsistance dans la moyenne de la population qu'ils côtoient.

Il y a des diocèses plutôt riches et des diocèses plutôt pauvres, le diocèse de Nevers est clairement dans la deuxième catégorie. La Nièvre est un département plutôt rural, dont la population est stable ou en légère décroissance et la pratique religieuse y est depuis longtemps plus faible que dans d'autres régions.

Que faut-il donner ? Ce que vous pouvez. Nous ne sommes plus à l'époque de la dîme où chacun donnait dix pour cent de ses revenus au clergé, mais on peut s'en souvenir.

Dernier détail important. Les sommes versées au diocèse sont déductibles aux deux tiers de votre impôt sur le revenu. Si vous donnez trois cents euros cela vous coutera en fait cent euros. *Alban*



Temps de Louange et Adoration à l'église de Corbigny le dimanche 19 mars

"Le temps de louange était magnifique. Grand merci. J'ai été très heureux de ce temps partagé et joyeux" *Bruno*

Le "groupe louange" s'étoffe, et, peu à peu, s'étend à de nouvelles personnes qui apprécient ce beau temps de prière, d'adoration et de louange... Quel bonheur, ce dimanche 19 mars d'entendre des jeunes louer le Seigneur de tout leur cœur, accompagnés de musiciens, et de personnes de tout âge qui attendent ce moment fort avec impatience.

Marie Agnès

**Prochaine Louange :
Dimanche 23 avril à 16h00
à l'église de Corbigny**

